# Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique

Le confinement a été synonyme de fermeture des écoles dès le début du mois de mars 2020, et donc d'enseignement à distance via des plateformes numériques le plus souvent. Pour les familles les plus fragilisées, cet éloignement physique a renforcé les difficultés scolaires des enfants. L'Éducation nationale estime avoir perdu le contact avec près de 10 % des élèves pendant la période de confinement. Le motif le plus souvent évoqué par les familles est celui de la fracture numérique et du manque d'équipement des foyers permettant de faire « l'école à la maison » dans de bonnes conditions. Dans la période, la majorité des acteurs (dont les Clas et les structures Avs) se sont mobilisés pour maintenir un contact à distance avec les familles et proposer un soutien scolaire aux élèves en difficulté.

Si, dans la plupart des écoles, l'enseignement a progressivement repris pour éviter autant que possible le décrochage scolaire des enfants, une majorité d'enfants n'ont pas retrouvé le chemin de l'école à la fin du mois de juin 2020. La situation pandémique risquait donc de renforcer les inégalités scolaires et sociales et d'installer durablement certains enfants et adolescents dans des situations de décrochage et d'échec scolaire.

C'est pourquoi l'association départementale des Francas du Gard, dans un lien fort avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, de la Caisse d'allocations familiales du Gard, du Département du Gard et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, a mis en place un dispositif intitulé « **Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique** »

## LE PLAN D'ACTIONS ÉTAIT LE SUIVANT :

- Mobiliser et identifier par la coordination des acteurs de l'accompagnement à la scolarité et des PRE : la bonne coordination de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du soutien scolaire, des programmes de réussite éducative et des Cités éducatives, nous paraissait essentielle dans la période pour éviter l'éparpillement des initiatives et cibler les familles les plus en difficulté. Le renforcement des liens avec les établissements scolaires devait notamment permettre d'identifier les élèves décrocheurs et d'engager des actions adaptées, en associant leurs parents, afin qu'ils ne s'installent pas durablement dans des situations d'échec scolaire.

- Informer par des actions proactives spécifiques engagées en direction des familles des élèves décrocheurs, afin d'identifier leurs difficultés et leurs besoins et leur proposer un accompagnement adapté. Un kit national était livré par la Cnaf et repris, complété, adapté à l'échelle du département du Gard.

- Accompagner par le soutien à l'équipement numérique des familles les plus fragiles : du prêt de matériel informatique mais également d'abonnements internet sont ainsi proposés. Une attention particulière était apportée à l'accompagnement des familles aux usages numériques, avec une mise en réseau possible avec les structures d'animation de la vie sociale et un lien avec les CLAS. La constitution d'un parc d'outils numériques en prêt était privilégié pour soutenir l'équipement des familles les plus fragiles en lien avec les différents partenariats locaux (ex. : Education Nationale, structures Avs, acteurs du numérique, coordinateurs·trices PRE et référent·e·s familles,...)

# Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique

Le confinement a été synonyme de fermeture des écoles dès le début du mois de mars 2020, et donc d'enseignement à distance via des plateformes numériques le plus souvent. Pour les familles les plus fragilisées, cet éloignement physique a renforcé les difficultés scolaires des enfants. L'Éducation nationale estime avoir perdu le contact avec près de 10 % des élèves pendant la période de confinement. Le motif le plus souvent évoqué par les familles est celui de la fracture numérique et du manque d'équipement des foyers permettant de faire « l'école à la maison » dans de bonnes conditions. Dans la période, la majorité des acteurs (dont les Clas et les structures Avs) se sont mobilisés pour maintenir un contact à distance avec les familles et proposer un soutien scolaire aux élèves en difficulté.

Si, dans la plupart des écoles, l'enseignement a progressivement repris pour éviter autant que possible le décrochage scolaire des enfants, une majorité d'enfants n'ont pas retrouvé le chemin de l'école à la fin du mois de juin 2020. La situation pandémique risquait donc de renforcer les inégalités scolaires et sociales et d'installer durablement certains enfants et adolescents dans des situations de décrochage et d'échec scolaire.

C'est pourquoi l'association départementale des Francas du Gard, dans un lien fort avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, de la Caisse d'allocations familiales du Gard, du Département du Gard et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, a mis en place un dispositif intitulé « **Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique** »

## LE PLAN D'ACTIONS ÉTAIT LE SUIVANT :

- Mobiliser et identifier par la coordination des acteurs de l'accompagnement à la scolarité et des PRE : la bonne coordination de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du soutien scolaire, des programmes de réussite éducative et des Cités éducatives, nous paraissait essentielle dans la période pour éviter l'éparpillement des initiatives et cibler les familles les plus en difficulté. Le renforcement des liens avec les établissements scolaires devait notamment permettre d'identifier les élèves décrocheurs et d'engager des actions adaptées, en associant leurs parents, afin qu'ils ne s'installent pas durablement dans des situations d'échec scolaire.
- Informer par des actions proactives spécifiques engagées en direction des familles des élèves décrocheurs, afin d'identifier leurs difficultés et leurs besoins et leur proposer un accompagnement adapté. Un kit national était livré par la Cnaf et repris, complété, adapté à l'échelle du département du Gard.
- Accompagner par le soutien à l'équipement numérique des familles les plus fragiles : du prêt de matériel informatique mais également d'abonnements internet sont ainsi proposés. Une attention particulière était apportée à l'accompagnement des familles aux usages numériques, avec une mise en réseau possible avec les structures d'animation de la vie sociale et un lien avec les CLAS. La constitution d'un parc d'outils numériques en prêt était privilégié pour soutenir l'équipement des familles les plus fragiles en lien avec les différents partenariats locaux (ex. : Education Nationale, structures Avs, acteurs du numérique, coordinateurs·trices PRE et référent·e·s familles,..)

## LES OBJECTIFS :

- Repérer, en lien avec les services de l'Etat (Education Nationale), les coordinateurs PRE et le réseau associatif de proximité, les enfants et les familles en précarité pouvant bénéficier du dispositif de prêt,
- Équiper les acteurs associatifs de proximité (ou les familles repérées dans le cadre des PRE) de parcs de prêt pour les mettre à la disposition des familles,
- Accompagner les parcs de prêt par la mise en place de temps de formation à destination des acteurs associatifs pour leur permettre d'accompagner l'usage aux outils informatiques dans les familles concernées,
- Réduire l'isolement des jeunes et de leur famille à travers la mise en place d'accompagnement à distance des familles par des médiateurs numériques,
- Apporter appui, conseils et formation aux parents pour accompagner l'usage par leurs enfants,
- Soutenir, conseiller, former, accompagner les enfants bénéficiaires dans le cadre de dispositifs collectifs mis en œuvre par les associations de proximité,
- Sécuriser et maintenir le parc informatique par la mise à disposition de moyens sur la maintenance et la sécurisation des données.

Les enfants de Cm1 et Cm2 étaient considérés comme prioritaires pour ce dispositif. Des prêts pouvaient également être envisagés auprès d'enfants et de familles repérées dans d'autres niveaux scolaires en fonction des besoins et des disponibilités.

Au total, ce sont 750 familles qui seront accompagnées par année scolaire sur le territoire départemental par la mise à disposition de plus de 1000 équipements informatiques (PC, tablettes, clés 4G...). Ces équipements sont dotés de logiciels et applications sélectionnés avec l'appui des services de l'Education Nationale.

Le prêt se fait sur une année scolaire mais peut-être prolongé en cas de besoin avéré et en fonction d'un bilan établi du prêt de la première période.